



Le score de l'entreprise est calculé en prenant en compte :

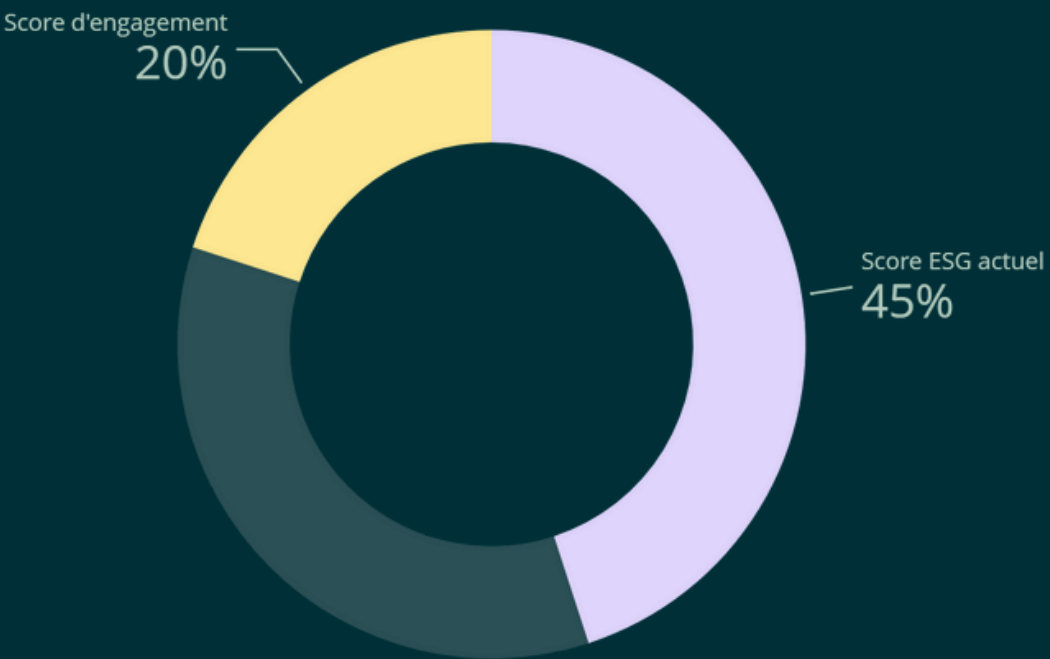
- Les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au sein de l'entreprise ;
- Le Pacte d'engagement composé des actions que l'entreprise s'est engagée à mettre en place d'ici 2 ans ;
- L'intensité de couverture des Objectifs de Développement Durable (ODD), soit les impacts positifs des activités de l'entreprise sur la société et/ou l'environnement.

Par ailleurs, les impacts négatifs potentiels du secteur d'activités de l'entreprise ont été identifiés et mesurés.

Impacts positifs de l'entreprise



Pratiques et engagements ESG



Risques d'impacts négatifs du secteur

ODD	Risque du secteur	Mitigation
	Risque potentiel	75%

Code d'activité (NACE)	47.771
Impacts négatifs potentiels du secteur	Risque faible
Score de mitigation de l'entreprise	75%

MOOV360

Objectifs de Développement Durable

Mission d'entreprise

12.2. MOOV360 contribue à la réalisation de la gestion durable et de l'utilisation efficace des ressources naturelles en mettant en avant la durabilité et la circularité dans ses activités.

Engagements spécifiques

8.8. En s'engageant pour l'éthique et l'inclusion, MOOV360 soutient des pratiques de travail décent, veille à l'égalité des chances et lutte contre le travail forcé et l'exploitation, notamment dans sa chaîne d'approvisionnement.

9.4. MOOV360 modernise l'industrie du textile en adoptant des pratiques de production circulaires et durables, et en utilisant des technologies innovantes pour réduire l'impact environnemental.

10.2. MOOV360 s'engage pour l'inclusion et la transparence, en favorisant un environnement de travail inclusif et équitable pour tous ses partenaires dans sa chaîne de valeur.

12.4. MOOV360 s'est engagée à intégrer des pratiques qui minimisent l'utilisation des ressources, réduisent les déchets et encouragent la transparence dans ses opérations.

13.3. MOOV360 contribue à la lutte contre les changements climatiques en intégrant des pratiques de production durables, participant ainsi à réduire l'empreinte carbone de l'industrie textile, tout en sensibilisant le public.

15.1. MOOV360 protège les écosystèmes terrestres en assurant leur utilisation durable, en mettant en œuvre des pratiques durables dans la chaîne d'approvisionnement et en s'engageant dans des initiatives de conservation.

